

D. Octave Varnier N-142

15e année.

4e Vol. Nouvelle Série. — FEVRIER 1906.

№ 10



ANNALES
DU
T. S. Rosaire
ET

**Chronique du Pèlerinage
du Cap-de-la-Madeleine.**

*Honorées de la bénédiction de
Sa Sainteté Pie X.*



Paraissant le 1er
de chaque mois

Avec l'approbation de
l'Ordinaire



ABONNEMENTS : 50 cents PAR ANNÉE

Adresse : **ANNALES DU T. S. ROSAIRE,
CAP-DE-LA-MADELEINE, Que.**

Sommaire, février 1906

Chronique du Sanctuaire.....	361
La Chandeleur.....	365
Les quinze Stations	370
Monseigneur A. X. Bernard	373
Saint Faustin et Saint Jovite	375
Notre-Dame du Puy.....	376
Petit questionnaire des Annales	380
Le Vénérable Mgr De Laval	381
Le chauffeur Michel.....	387
Une Légende Evangelique.....	391
Les Annales.....	392
Prières et actions de grâces.....	393
Faveurs obtenues, nécrologie.....	400

L'abonnement peut commencer à toute époque de l'année.

Le DIRECTEUR doit être immédiatement prévenu de tout changement d'adresse, et, en le faisant, on ne doit jamais omettre d'indiquer clairement le **nom du bureau de poste que l'on quitte.**

Que toute irrégularité dans la réception des ANNALES soit signalée sans retard au Directeur, s'écifiant quel numéro est en défaut.

Pour des raisons multiples, prière, autant que possible, de ne pas envoyer des timbres-poste.

N. B.—Les envois d'argent seront faits de préférence par Bons et Mandats de poste ou par chèque de Banque.—Si le chèque est fait payable à une banque des Etats-Unis, il faut ajouter **vingt-cinq cents** à la somme expédiée afin de couvrir les frais d'escompte. Nous conseillons de faire enregistrer les lettres qui contiennent de l'argent; c'est le moyen d'éviter la perte.

Toute correspondance doit être adressée, et tout chèque ou mandat doit être fait payable aux

ANNALES DU T. S. ROSAIRE,

Cap-de-la-Madeleine,

Que.

Chronique du Sanctuaire

Décembre. — Le mois de l'Immaculée. —
1-8 Décembre. — Avec le premier jour de
Décembre, les gardiens du Sanctuaire ont
commencé une neuvaine préparatoire à la
grande fête de l'Immaculée Conception.
Unissant leurs prières aux souhaits de
leurs si nombreux abonnés et amis, ainsi
qu'aux vœux plus ardents que de char-
mantes missives étaient venues leur for-
muler, les gardiens du Sanctuaire béni
demandèrent, huit jours durant, une plus
grande participation à la beauté de Marie,
l'Immaculée, une plus grande part de
perfection et d'harmonieuse splendeur ;
une plus grande ressemblance avec Celle
qui est — après l'humanité de Jésus-Christ
— le plus pur reflet de la beauté infinie de
Dieu.

▷ C'est sans doute cette ressemblance que
sollicitait celle qui a détaché pour nous la
poésie suivante, et que la " Chronique "
insère dans ses pages comme le rapport
d'un pèlerinage. C'est une poésie dédiée
à l'Immaculée, dans laquelle l'auteur fait
tour à tour l'essai des images les plus ex-



pressives pour dire la beauté de notre Reine ; la voici : merci à l'âme qui nous l'a adressée :

L'Immaculée

Elle est l'Immaculée, Elle est toute de Dieu,
Elle est son clair miroir où respendit sa face,
Elle est son pur éclat que nulle ombre n'efface,
Elle est son diamant étincelant de feux.

Elle est toute à lui seul . . . Il la fit pour lui-même,
Elle reçut en don tous les dons à la fois :
Elle a plus de pouvoir que n'en ont tous les rois,
Elle voit sous les cieus former son diadème.

Elle est toute splendeur en son manteau royal,
Elle a, vivant soleil, sa robe de lumière,
Elle déploie au jour sa candide bannière,
Elle écrase Satan sous son pied virginal.

Elle est pure et brillante, et sans ombre et sans tache ;
Elle n'a dans son âme aucun venin caché,
Elle n'a contracté ni dette ni péché ;
Elle n'a, hors de Dieu, pas de nœud qui l'attache.

Elle est le grand miracle étonnant les humains ;
Elle a le premier rang sur toute créature,
Elle plaît sans égal au Dieu de la nature,
Elle est le lys royal qu'il tient entre les mains.

Elle est de l'innocence et patronne et modèle ;
Elle a dès son aurore ébloui tous les Saints ;
Elle est la fleur où vont butiner leurs essaims . . .
Elle est bien plus qu'eux tous à la grâce fidèle.

Elle vient du salut dire le jour prochain ;
Elle est, dans l'arc-en-ciel, la Colombe qui plane ;
Elle est le grand trésor de sa mère sainte Anne ;
Elle a pour père aimé, l'heureux saint Joachim.

Elle naîtra bientôt, dans la paix et la grâce ;
Elle verra le ciel lui rendre tout honneur,
Elle nous ouvrira le chemin du bonheur,
Elle en fait de ses pas la lumineuse trace.

* * *

Le huit décembre fut célébré au Cap de la Madeleine avec tout l'éclat des grandes fêtes, pour exalter Celle qui a le

plus participé à la grandeur de Dieu, et, par l'éclat de cette solennité, pour participer à cette grandeur dans une plus grande proportion. Car elle est vraie de chacun de nous cette parole de Bossuet : " Il n'y a point de grandeur en la créature qui ne se démente par quelque endroit, qui soit soutenue de toutes parts ; et tout ce qui s'élève d'un côté s'abaisse de l'autre. Celui-là est relevé en puissance, mais médiocre en sagesse ; cet autre aura un grand courage, mais qui sera mal secondé par la force de son esprit ou par celle de son corps. La probité n'est pas toujours avec la science, ni la science avec la conduite. Enfin sans faire ici le dénombrement de ces infinis mélanges, par lesquels les hommes sont inégaux à eux-mêmes, il n'y a personne qui ne voit que l'homme est un composé de pièces très inégales."

La " Chronique " pensait, qu'avec les pieux fidèles de la paroisse du Cap de la Madeleine, elle serait seule à faire son pèlerinage au Sanctuaire de l'Immaculée, mais elle s'est heureusement trompée, et il lui fait plaisir de pouvoir enregistrer des visites éloignées, durant cette froide période de Décembre.

Les uns arrivent de Forges Radnor remercier la Sainte Vierge, ou faire acte de pénitence en faisant à pied, un long trajet. D'autres descendent de St-Maurice en voyage de reconnaissance, qui veut s'exprimer sans retard. C'est le merci d'un père et d'une mère, se hâtant de venir exprimer à Marie leur gratitude d'avoir promptement guéri une fillette innocente, dont le feu avait brûlé gravement les deux bras et les deux jambes. D'autres viennent de St-Louis, apporter leur offrande à Celle dont les mains sont sans cesse penchées vers nous, pour en laisser descendre des trésors de protection et de miséricorde. D'autres sont venus, pèlerins anonymes, que nous n'avons reconnus qu'à l'ardente dévotion qui se trahissait sur leur visage. D'autres—prêtres de divers diocèses—attirés à Trois Rivières par une renommée restitutrice des forces du corps, ne retournent point à leur travail fécond avant d'avoir commis à la garde de Marie, la persévérance de leur santé. A tous ces pèlerins, à tous ceux

que leur modestie a dérobés à son regard, à tous la "Chronique" adresse un chaleureux merci.

Elle en ajoute un autre à ceux dont les pieuses lettres se hâtent de venir chercher nos humbles "Annales" et dont voici quelques lignes : "Comme nous aimons de plus en plus vos belles et pieuses "Annales du Cap de la Madeleine," nous considérons comme un doux devoir de vous le prouver en nous hâtant de renouveler notre abonnement pour l'année 1906. C'est toujours avec un réel élan d'amitié que nous accueillons et lisons, chaque mois, la nouvelle revue qui nous arrive, apportant, chaque fois, à notre foyer quelques-unes de ces pensées pieuses et profondes qui encouragent et consolent, en même temps qu'elles disposent l'âme de chacun de vos abonnés à mieux aimer la T. Ste Vierge, et à avoir une confiance plus grande et plus ferme dans sa toute-puissante protection."

* **

18 décembre.—Le Sanctuaire de Notre-Dame du Cap de la Madeleine, s'est fait plus petit, afin d'avoir moins froid sous la bise glacée de l'Ouest et du Nord-Est. C'est là que se font les offices de semaine, et que se disent pour nos abonnés les prières dont parlent nos "Annales." C'est là que nombreux, pieux et recueillis se réunissent les fidèles du Cap, soit pour assister à la grand'messe, soit pour prendre part à l'heure de garde du Rosaire perpétuel, le 18 décembre. Le mois de l'Immaculée, les approches des grandes solennités avaient épaissi les rangs des communicants qui s'approchèrent de la table sainte. Leurs voix furent plus nombreuses pour exprimer les désirs, que nous avait recommandés la dévotion de tant d'âmes à N.-D. du Cap. La "Chronique" est donc heureuse d'avoir assisté à cette pieuse réunion, et, tout en offrant son merci aux âmes qui la composaient, elle ose croire que nos abonnés éloignés et tous nos lecteurs ont déjà senti l'effet de tant "d'Ave Maria," dans lesquels leurs intentions étaient mêlées à la sienne.

19-31^e Décembre.— Au moment où elle rédige ces dernières lignes, la "Chronique" reçoit les adieux de 1905.—Il a, avec elle, assisté aux superbes fêtes de Noël, et il se meurt à la naissance du Dieu de Bethléem. Il s'en va toutefois, presque sans regret, car, avant de partir, il a laissé sur le bureau des Annales, le bilan, la balance de ses recettes spirituelles : "mil neuf cent cinq" année bénie pour le Cap, bénie par la Reine qui y préside à la succession des années. Celles-ci, servantes fidèles, passent tour à tour, apportant chacune sa pierre à l'édifice de dévotion que Marie veut s'élever sur les rives du fleuve sans égal. L'année dont j'entends sonner, comme les derniers battements du cœur, s'envole, sur le coup de minuit, vers le trône de l'Immaculée, recevoir sa récompense de tant de pèlerinages, de guérisons, de faveurs spirituelles, temporelles, et surtout d'une si grande extension du culte de la Vierge sur la terre si vaste qui s'appelle "Le Canada."

La "Chronique" est assurée que..... "mil neuf cent six....." avec ses "Stations du Rosaire" dont nos lecteurs voudront bien aider l'érection, sera plus riche encore.....

Elle s'endort sur cette espérance.....

La Chandeleur

Le deuxième jour de février la liturgie de l'Eglise fait porter à la procession des cierges allumés et bénits, cet usage à mérité à cette fête le nom de "la Chandeleur." L'intention de l'Eglise est principalement de nous exciter à renouveler notre foi envers Jésus-Christ, notre vraie lumière. Ainsi l'Eglise entière participe à la joie extraordinaire qu'éprouva le saint vieillard Siméon, au moment où il porta le Sauveur sur ses bras pour le célébrer "La Lumière" des nations et la gloire d'Israël. Le Christ en effet est la vraie lumière de l'âme. St-Jean, dans le prologue du quatrième Evangile, affirme que le Verbe est la lumière et la



JÉSUS ENSEIGNANT LES DOCTEURS

v
d

a
q
ét
p
ce
p
C
fe
pr
de
il
de
A
vic
da
de
da
all
cla
ce
ce
car
M
com
cess
voy
port
Lun
d'Is
Ce
essa
atter
le vo
mais

vie, c'est-à-dire la vérité et la grâce, car ce sont surtout ces dons qu'il est venu apporter au monde.

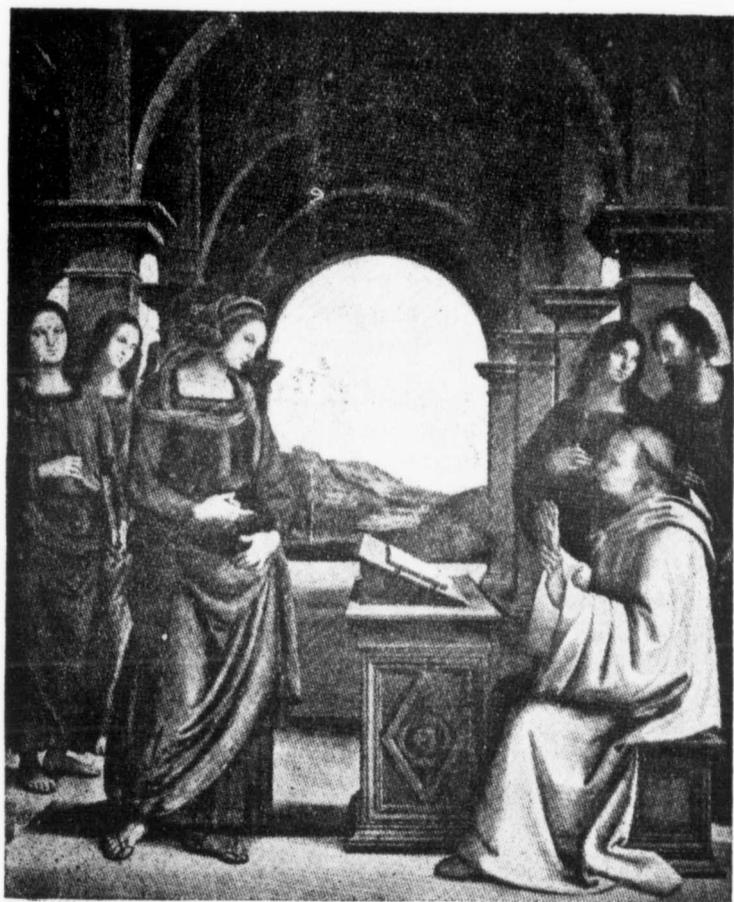
Il est la "Lumière" qui illumine tout homme. Celui-ci a, avant tout, besoin de lumière, il a besoin de savoir, jusqu'à sentir par une expérience de vision ce qu'il est et doit être dans ses relations avec Dieu. Aussi la foi est-elle la première des vertus nécessaires à la justification, et à l'ascension de l'âme vers les sommets de la sainteté. Et, pour le prouver, Dieu se sert souvent des âmes les plus simples. Combien n'y en a-t-il pas de celles-ci que l'étude de la perfection a initiées, sous l'action de la grâce de Dieu, à la profondeur de ces mystères qui échappent à l'entendement des spécialistes de la théologie ? Mais la foi vive, la foi claire il faut la trouver dans le "Christ," car il est la "Lumière" de Dieu, celle qui éclaire les grands Docteurs d'Israël. Aussi le cierge bénit, qu'à "la Chandeleur," les fidèles viennent chercher, à la cérémonie du matin, pour l'emporter dans leur demeure, a-t-il cette jolie signification, qu'au jour de ténèbres, aux jours noirs, lorsque tout s'est obscurci dans l'âme, on regarde le Christ pour faire "jour." On allume alors cette lumière illuminant tout homme et, à sa clarté, on reconnaît son chemin. Ah ! qu'ils sont heureux ceux qui ont cette lumière dans leur demeure, je veux dire ceux qui savent s'éclairer à la lumière de Jésus-Christ ! car que d'ombres dans la vie, et quelle obscurité parfois.

Mais si le Christ est "La Lumière", Marie en est comme le "porte-lumière," car une des raisons de la procession de cette fête c'est de rappeler et de représenter le voyage que la Sainte-Vierge fit au temple de Jérusalem, portant l'Enfant Jésus entre ses bras. Elle y portait "La Lumière," ainsi elle est "Le plus grand des Prophètes" d'Israël.

Celui-ci en effet attendait le Christ. Depuis longtemps il essayait de voir sa venue ; il l'attendait, et comme ceux qui attendent, il demandait sans cesse, "le voyez-vous venir," le voyez-vous venir ? Et les Prophètes le voyaient venir, mais là-bas, loin, loin, bien loin. Un prophète est en effet

celui qui voit bien loin dans les événements de demain. Ces Voyants se sont succédés, à la vue plus ou moins perçante, selon la grâce de la lumière de Dieu, mais le Christ qu'ils voyaient, ils ne le montraient pas, car il était trop loin. C'est la conclusion qui se dégage de l'étude des Prophéties, celle de Jacob, celles du Roi-prophète, celles de Jérémie, d'Isaïe pour ne nommer que les plus grands. Mais Marie elle, est la Reine des Prophètes, car elle est "Christophore", elle apporte le Christ, la "Lumière" du monde. Elle ne nous le montre plus comme ces Voyants, dont le geste tendu vers l'horizon lointain, laisse entrevoir un point à peine visible, mais elle nous le montre dans ses bras. Aussi au jour de "la Chandeleur", lorsque autour de l'Eglise, se promèneront scintillantes les flammes d'or des cierges bénis, vous penserez, chers lecteurs, à la "Grande Prophétesse" à Celle qui, en ce jour, portait à Jérusalem le flambeau du monde, et comme Israël vous demanderez à cette "Prophétesse" mieux renseignée, vous lui demanderez de vous montrer Jésus-Christ.

Ah ! voir le Christ, quelle idée, et quel idéal ! Il me semble que s'il avait été donné, à un des grands prophètes antiques, de dire à Israël, languissant dans l'attente, de lui dire : "Le voilà, le voici !" Israël d'un bond se serait précipité à sa rencontre, et après l'avoir vu, il aurait demandé à mourir. C'est ce que fit Siméon ; après avoir vu le Christ, il n'avait plus rien à voir, sinon Dieu, face à face, et lorsqu'il l'eût tenu sur ses bras il entonna "Nunc dimittis" le chant du départ. Ainsi de chacun de nous : il faut demander à Marie, qu'elle approche bien près des yeux de notre âme souvent myope et presque aveugle, qu'elle approche la "Lumière" pour nous éclairer, ou mieux pour qu'elle la voit jusqu'à en être éblouie, et ne pouvoir plus contempler autre chose, et ainsi la Sainte Vierge méritera encore ce nom que lui donnait notre vieille langue française "Notre-Dame Chandeleur."



MARIE APPARAISANT A SAINT-BERNARD

Les Quinze Stations du Rosaire

Les "Annales" commencent avec ce numéro la publication des premières souscriptions à l'érection des "Quinze Stations du Rosaire." Ces souscriptions leur ont été remises, avant le 25 Décembre 1905 ; elles ont confiance que 1906 leur en apportera de plus nombreuses encore, et que l'année ne s'achèvera point sans avoir vu, de ses yeux, quelques-uns de ces mystères, vivants, c'est-à-dire debout, à la suite de celui offert si généreusement par les Enfants de Marie de St-Sauveur.

Les "Annales" sont donc heureuses d'exprimer leur gratitude à ces premiers donateurs, et de laisser leur exemple en imitation.

Souscriptions aux "Quinze Stations du Rosaire" reçues jusqu'au 25 Décembre 1905.

Cartes de	Nombre de Soucripteurs	Localités	Montant
Delle Alice Roy.	16		\$ 3.00
Anonyme		Deschambault	5.00
Dme Octave Héon			50
Dme J. B. G		Scott Jct.	1.00
Anonyme		St-Sauveur, Québec.	50
Monsieur l'Abbé V.A. H.		"	1.00
Anonyme		Sorel	1.50
M. I. G.		Grand Mère	25
Dme Sam. Laroche			25
Melle Elisa Michaud.			50
J. Richard.			20
Anonyme			55
"		Ste-Monique.	25
Philomène Bourgeois.	10		1.00
R. B.		Lowell	1.00
V. C.			60
Dme T. P.		Champlain.	25
Une abonnée			50
Mme Grinsel.			1.00
M. L. L.		Grand Mère	1.00
Martin Giguères.			4.00
Une abonnée		St-Charles.	1.00
Mme Nap. Lafond.	30		3.00
Une abonnée			25
Henriette Methot.	11		1.00
Une enfant de Marie.		St-Léonard.	25
Delle Anastasie Guerin.			50
Delle Rose B.		Québec.	1.00
Dme Nap. Isabelle.	51		6.60
Dme Isai Nolet.	16	Québec.	2.00
Dme P. Blais.			5.00

Dr
Mc
De
Dn
Mr.
Dei
An
Dm
Del
An
Dm
Moi
Anc
Dm
Dm
Rev
Dm
Dm
L. F
Dm
Laud
Dm
Dm
Anon
Delle
Dm
Amar
Jos. G
Dme I
Dme I
Dme I
Famill
Dlle B
Ne p
Annal
noms s
Vierg

Cartes de	Nombre de Souscripteurs	Localités	Montant
Dme Elie Godin.....			\$.25
Melles Methot			1.00
Delle Trottier	10		50
Dme Chs. Montplaisir.....	10		1.00
Mme O. Groulx	10		1.00
Delle Alice Roy.....	15		3.00
Anonyme			4.00
Dme Arth. Bernier	5		50
Delle A. Falardeau.....			25
Anonyme.....	10	Deschambault	1.00
Dme W. Levesque.....	10		1.00
Dme Pressé	10		1.00
Moise Cormier.....			25
Anonyme.....		St-Alban.	2.00
Dme S. Pelletier			50
Dme N. Trépanier			3.00
Revdes. Sœurs Ursulines ..		Trois-Rivières.....	1.00
Dme Elzéar Vachon.....			4.00
Dme E. D. D.....		Deschambault	4.80
Dme L. Bonneville.....			1.00
Dme E. Chainez.....			80
L. Frenette			1.00
Dme Louis Côté.....			3.00
Lauda Grandbois.....	20		2.00
Dme Barthelemy Arcand.....	34		6.20
Dme Isai Locas.....	30		3.00
Dme G. P			50
Anonyme.....			50
Delle Aurélie Lanouette.....	43		5.20
Dme Jos. F. Gravel.....	53		5.30
Amanda Maheux.....	10		1.00
Jos. Gagnon.....			2.00
Dme Ludger Hebert.....	46	St-Barnabé.	5.30
		St-Louis de France.....	25
Dme Elzéar Filion.....	10		1.50
Dme I. C			20
		Champlain	2.00
Dme P. Bourgeois.....	30		3.00
Famille U. Belliveau.....			2.00
Dlle Bibiane Lanouette.....		gros grain	3.00

Ne pouvant inscrire les noms des longues listes de souscriptions, les *Annales* ne publient que le nom qui nous en a remis le montant ; mais ces noms sont tous conservés, et seront murés dans le piédestal.

Vierge du Cap daignez récompenser ces premiers bienfaiteurs....



LE ROSAIRE

HOMMAGE DES ENFANTS DE MARIE DE ST-SAUVEUR DE QUÉBEC

P
f
M
2
M
M
s
le
P

sa
la
a,
to
a
D
la
tr
ma

co
élu
au
de

Monseigneur A. X. Bernard

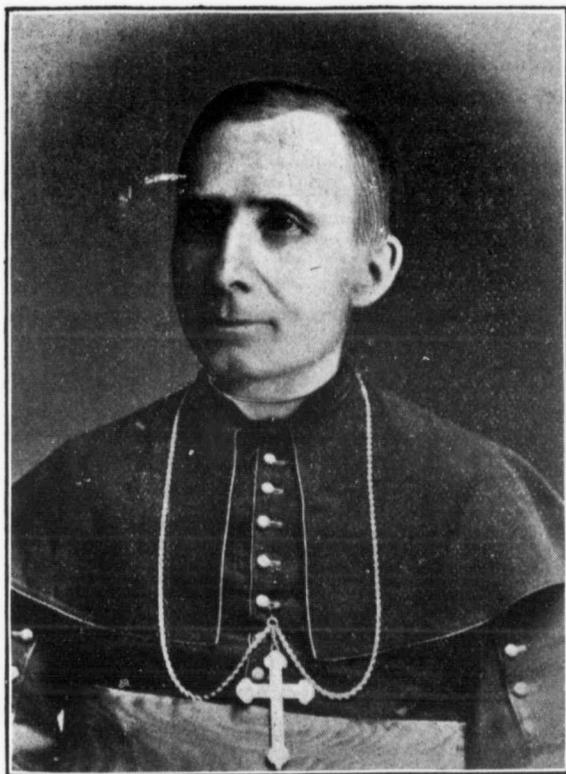
Sixième évêque de St-Hyacinthe

Les Annales du Très-Saint Rosaire viennent, dans ce numéro de février, présenter leur modeste mais bien sincère hommage à Sa Grandeur Monseigneur Alexis-Xyste Bernard évêque nommé de St-Hyacinthe. Elles souhaitent au nouvel élu de longues années d'épiscopat, que sa vertu si connue rendra certainement fécondes pour le diocèse de St-Hyacinthe, et pour l'église du Canada.

Monseigneur A. X. Bernard est le sixième évêque de St-Hyacinthe. C'est le 8 juin 1852 que Mgr Jean-Charles Prince, né à St-Grégoire, et évêque titulaire de Martyropolis fut promu à l'évêché de cette ville. Il eut pour successeurs : Mgr Joseph La Rocque, nommé évêque de St-Hyacinthe le 22 juin 1860, Mgr Charles La Rocque, élu le 20 mars 1866, Mgr Louis-Zéphirin Moreau, élu le 19 novembre 1875, Mgr Maxime Decelles, élu le 24 mai 1901 ; c'est à ce dernier que succède Mgr A. X. Bernard, après avoir été longtemps le Vicaire Général du diocèse dont il devient premier Pasteur.

Né à Belœil le 29 décembre 1847, Sa Grandeur, malgré sa sa santé délicate, restera longtemps l'évêque de cette population qu'il connaît si bien, et que sa longue administration a, pour ainsi dire, préparée à donner des fruits de sainteté toujours plus abondants. Le portrait, que la presse du pays a tracé de Sa Grandeur, fait penser à St-François de Sales. De son père il a hérité la fermeté de caractère, de sa mère la bonté et la compassion, et cet héritage, cultivé par un travail aussi humble que persévérant, fructifiera au centuple maintenant que Dieu l'a favorisé des grâces de l'Episcopat.

Les Annales heureuses de cette bénédiction que Dieu accorde ainsi à l'église de St-Hyacinthe, souhaitent au nouvel élu de longues années d'apostolat, et les succès des apôtres auxquels il succède. Ce souhait, elles le déposent aux pieds de Celle dont le sanctuaire les protège.



MONSEIGNEUR A. X. BERNARD
SIXIÈME ÉVÊQUE DE SAINT-HYACINTHE

1
1
1
2
h
v
li
o
e

Saint Faustin et Saint Jovite

Fête le 15 février

Beaucoup de lecteurs de nos "Annales" nous ont dit que chaque mois ils aimaient voir venir chez eux le récit pieux de quelques unes des légendes du bréviaire, ou de la vie des Saints. C'est pour répondre à ce désir que les Annales s'efforcent d'offrir, au moins de temps à autre la narration édifiante des faits et gestes de nos aïeux dans le Christianisme. Aujourd'hui les Annales racontent quelques pages de la vie des SS. Faustin et Jovite, dont la fête se célèbre le 15 février.

Faustin et Jovite étaient frères, enfants du même père et de la même mère, mais surtout enfants du même Dieu, dont "l'Esprit" animait leurs âmes, mieux encore que le même sang ne vivifiait leurs membres de chair. La fraternité en effet est d'abord la parenté du sang, mais elle est surtout, et pardessus tout, la consanguinité de la pensée, de l'amour et de l'activité. Autrefois on appelait "FRÈRE" dans la famille, celui qui, plus fort, était le soutien du plus faible, celui qui doit soutenir "sa sœur". Mais puisque nos âmes sont "Sœurs", la fraternité qui les unit, c'est ce soutien qu'elles se donnent et s'apportent mutuellement. Aussi Faustin et Jovite sont ils vraiment "frères", car leurs âmes se sont tellement mêlées, qu'elles se sont mêlées pour ne plus faire, ce que nous appelons dans notre langue française "qu'un cœur et qu'une âme." Voyez-les, en effet, ces rejetons d'une des plus nobles familles de Brescia, travailler de concert à la propagation de la foi, à l'extension du règne de Jésus-Christ.

C'était au commencement du deuxième siècle, sous le règne de l'empereur Adrien. La ville de Brescia, en Italie, avait alors pour évêque Apollonius, que la persécution obligeait à se cacher. Témoin de la ferveur des deux frères pour la prédication de l'Évangile, il les attacha à la hiérarchie Ecclésiastique en conférant le diaconat à Jovite, le plus jeune, et en élevant Faustin, l'aîné, jusqu'au sacerdoce. Le caractère que leur conféra cette ordination, et la grâce dont elle est cause, en fit de plus intrépides missionnaires.

Les peuples de Rhétie avaient alors pour gouverneur le comte Italicus, païen zélé et complètement dévoué au culte des démons. A l'arrivée de l'empereur Adrien, visitant la Ligurie, Italicus reçut un édit, lui conférant le pouvoir de tout oser, pour ramener aux divinités païennes les chrétiens qui les avaient abandonnés. Aussi, dès son arrivée à Brescia, eut-il hâte de demander à son tribunal Faustin et Jovite, et leur ordonna de sacrifier au soleil, Dieu invincible. Alors Jovite se tournant vers la statue du soleil, dit : " Nous adorons le Dieu qui règne au ciel et qui a établi le soleil pour nous éclairer. Toi donc, statue, vaine image de ce soleil, change de nature et parais à nos yeux comme une poix vile, pour la confusion de ceux qui t'adorent comme un Dieu." Et aussitôt la statue, aux yeux de tout le peuple, devint noire comme la suie. Les rayons dont sa tête était ornée tombèrent à terre, semblables à de charbons éteints. Au lieu de reconnaître le vrai culte des idoles, Italicus condamna les deux frères aux bêtes, ordonnant qu'on lançât quatre lions contre eux. Ceux-ci, d'un bon rapide vinrent se rouler aux pieds des Saints en poussant d'affreux rugissements. Après les lions on lança des léopards qui imitèrent la douceur des rois des forêts, ainsi que les ours qui les suivirent. Après avoir été exposés aux bêtes à Brescia, ils furent aussi exposés aux flammes qui les épargnèrent. Enchaînés ils furent conduits à Milan, ou

l'on inventa en quelque sorte pour eux des tourments particuliers. Les bourreaux les ayant étendus sur le dos, leur versèrent du plomb fondu dans la bouche ; puis ils leur appliquèrent des lames ardentes aux flancs ; enfin ils les entourèrent de flammes, qui, sans les toucher, les brûlaient peu à peu. Au milieu de ces affreuses tortures, les martyrs louaient à haute voix le Seigneur ; les assistants étaient dans l'admiration.

Envoyés à Rome, ils furent tourmentés de la façon la plus horrible. Le pape Evariste leur porta des grandes consolations.

On changea encore une fois le théâtre de leur martyre ; on les mena à Naples, où, après plusieurs supplices, on les jeta, pieds et poings liés dans la mer ; ils en furent tirés miraculeusement par les Anges. Enfin ramenés à Brescia, ils furent frappés de la hache et reçurent la glorieuse couronne du martyre.

Les "Annales" ont résumé pour leurs lecteurs les principaux épisodes de cette vie admirable, mais leur pensée serait mal interprétée, s'il se trouvait un seul de leurs lecteurs à croire qu'à la sainteté est requise la longue suite de faits merveilleux qu'elles ont racontés. Non, la sainteté n'est pas dans les miracles, mais dans la pratique constante de l'amour de Dieu, et le plus grand miracle de ces deux saints, c'est d'avoir toujours vécu comme de véritables "frères," c'est-à-dire, de s'être communiqué ce qu'ils avaient reçus de leurs parents de la terre, et de la paternité de Dieu. Les Annales les présentent à leurs lecteurs, comme des modèles de charité, d'union entre les membres d'une même famille, trop heureuses si l'exemple de ces grands saints et leur intercession puissante obtenaient que nos familles canadiennes soient toujours des modèles d'union. Elles souhaitent pour tous, qu'entre les membres du même famille il s'établissent cette communication des mêmes mérites, cette participation aux mêmes peines, ce partage des mêmes joies, et que tous mangent à la même table, le même bonheur ou le même malheur.

Notre-Dame du Puy

(Suite)

Le prophète Jérémie était descendu en Egypte avec les restes de Juda. L'homme de Dieu travailla mais en vain à la conversion des Egyptiens idolâtres, qui semblables à leurs divinités de bois et de pierre, avaient des yeux pour ne point voir, des oreilles pour ne point entendre. Alors le Prophète leur expliqua la grande Prophétie d'Isaïe et pour mettre en quelque sorte sous leurs yeux le prodige de la *Vierge qui devait enfanter*, il fit une statue représentant le Fils, assis sur les genoux de sa Mère. Les Egyptiens eurent longtemps cette image en grande vénération dans leurs retraites sacrées et dans leurs temples. Elle passa de là dans le musée Royal des Ptolémées ; et bien des siècles plus tard, le roi saint Louis, à son retour d'Orient vers 1254 se rendit

exprès au Puy pour en faire hommage à la basilique de la Vierge Marie. La statue était de bois dur—de *setim* selon les uns, de cèdre ou d'ébène selon les autres, et représentait la Vierge assise sur une espèce d'escabeau, tenant l'Enfant Jésus sur ses genoux, des bandelette fortement serrées à la façon des momies égyptiennes enveloppaient l'image du Fils et de la Mère et ne laissaient apercevoir que leur visage.

Un père Franciscain avait trouvé autrefois, au pied du Mont Sinaï, une inscription qu'il avait relevé avec une grande exactitude. Cette inscription se trouvait à l'endroit fixé par la Tradition où Moïse eut sa grande vision du *Buisson ardent*. Le savant père Kircher, de la Compagnie de Jésus la montra à Rome en 1634, à un autre père de la même Compagnie. Il la lut et l'interpréta avec beaucoup d'exactitude. En voici la traduction fidèle : "Une Vierge concevra par la vertu du Très-Haut, et elle enfantera un Fils." Et le savant Jésuite prouve que cette inscription, tirée d'Isaïe, a été gravée là par le prophète Jérémie ou par quelqu'autre Israélite, au temps même de la Captivité.

Le 3 mai, on résolut de porter la merveilleuse Statue, dans une procession solennelle, pour remercier Dieu et sa sainte Mère de l'heureux retour de saint Louis de la Terre-Sainte. La nouvelle du don de cette précieuse Relique s'étant déjà répandue au loin, il se trouva à cette procession une telle multitude de peuple que jamais on n'en avait vu de semblable. Tous suivaient avec amour la pieuse image, tous la regardaient avec larmes et aspiraient à la voir de plus près.

Les Pèlerinages à Notre-Dame du Puy.—Toutes les conditions, depuis la plus haute jusqu'à la plus humble, semblent s'être donné rendez vous à Notre-Dame du Puy, et cela à tous les âges de l'histoire, depuis la fondation de ce Sanctuaire. On y voit des papes et des rois, des princes et des grands seigneurs, des saints dont plusieurs sont canonisés, toutes les classes de la société.

Stimulées par tant de beaux exemples, les masses se pressaient devant la Vierge du Mont Anis. On y accourait non seulement de toutes les provinces de la France, mais des

royaumes étrangers, jusque de la Grèce et de la Pologne. L'Espagne surtout y envoyait tant de Pèlerins qu'on bâtit à Toulouse un hospice pour les recevoir à leur passage. Nous venons, disaient-ils, honorer et prier Notre-Dame de France. Aux principales fêtes de l'année, racontent les chroniques, les routes frayées ne suffisaient plus, l'on marchait à travers les champs voisins. Telle était l'ardeur de la piété, qu'assez souvent, au plus fort de l'hiver, on faisait *pieds nus* la plus grande partie du chemin ; et dès qu'on apercevait du haut des montagnes voisines le sanctuaire vénéré, on tombait à genoux sur la neige, sur la glace, sur la pierre froide, quelquefois même dans la boue, et l'on saluait Celle qu'on venait visiter avec tant de fatigues.

Les Souverains Pontifes enrichirent le Sanctuaire de précieuses indulgences : mais, outre toutes ces faveurs, le Saint Siège en accorda une autre toute spéciale, et dont ne jouit aucune église dans la chrétienté entière ; savoir : la grâce d'un Jubilé chaque fois que l'Annonciation coïncide avec le Vendredi Saint.

Le premier de ces jubiléés que l'histoire ait enregistré est celui de 1407. Les pèlerins s'y rendirent en foule, ainsi qu'ils le firent successivement aux autres jubiléés qui suivirent. Celui de 1502 se distingua entre tous. La chrétienté toute entière venait de célébrer le jubilé centenal : l'évêque, croyant que cette circonstance diminuerait le nombre des pèlerins, avait pris moins de mesures de sûreté que dans les jubiléés précédents : mais, contre son attente, dès le dimanche des Rameaux, les pèlerins commencèrent à paraître, et les jours suivants, l'affluence continua d'une manière prodigieuse. L'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, avec toutes les provinces de France, semblaient s'être donné rendez-vous pour fondre toutes entières sur la ville du Puy ; de sorte que les rues furent bientôt encombrées d'une multitude tellement pressée, que si quelque objet venait à tomber, on ne pouvait disent les historiens, se baisser pour le ramasser. Les habitants du même pays et les membres d'une même famille portaient dans les rues pour se reconnaître, des ensei-

gues hissées au haut d'un long bâton ; et la chaleur qu'ils souffraient, quoique en plein air, était si forte, qu'ils suppliaient qu'on leur jeta de l'eau par les fenêtres, pour les rafraîchir. Les provisions de bouche qu'on avait faites, quelque énormes qu'elles fussent ne purent suffire.

L'évêque avait convoqué TROIS MILLE confesseurs ; il fallut en ajouter encore *mille* ; la multitude se confessait non-seulement dans les églises, mais dans le grand pré du Breuil, sous les porches, dans les cimetières, sur les places publiques, partout ! Ces grandes manifestations de la foi de nos ancêtres continuèrent ainsi jusqu'à l'époque néfaste de la grande Révolution. Le dernier jubilé de ce siècle arriva en 1796 : les églises étaient fermées, détruites ou profanées ; les ministres des autels, exilés ou forcés de se cacher, pour échapper à la fureur des bourreaux ! --Le jubilé qui suivit ne tomba qu'en 1842 ; et, chose admirable, après tant de bouleversements, de sang et de ruines, le peuple fidèle accourut, comme autrefois, pour honorer Notre-Dame du Puy, et il ne s'y trouva pas moins de *cent cinquante mille* pèlerins. Peu après, le Saint-Siège accorda à la chrétienté deux jubiléés consécutifs ; et l'année 1853 ramenant un nouveau jubilé dans l'*église angélique*, on eût pu croire qu'il n'y aurait plus pour les peuples le même intérêt ; mais c'eût été là une grande illusion. Jamais au contraire on ne vit un plus magnifique jubilé. Le froid était deux fois plus rigoureux, les neiges couvraient toutes les montagnes, les voies publiques étaient interceptées. Il fallut se frayer à travers les neiges et les frimas, des chemins par lesquels il n'y avait que la confiance en MARIE qui pût oser s'aventurer. Toutes les paroisses du diocèse étaient invitées, toutes se rendirent quelques-unes furent obligées, tant la neige obstruait les chemins, de faire marcher premièrement les bœufs de leurs étables, puis tous les moutons qu'on put rassembler. Enfin les hommes marchèrent, suivis des femmes et des petits enfants. Il y en eut qui descendirent ainsi d'une attitude de plus de *quatre mille pieds*. Le nombre des pèlerins atteignit le chiffre vraiment incroyable d'environ TROIS CENT MILLE !

Un peuple qui offre au monde étonné de tels spectacles, et au milieu de la génération présente, peut-il périr ? Non la France, malgré la persécution satanique et les larmes des faibles de l'heure présente, ne périra pas. C'est l'espérance de tous les cœurs qui la connaissent intimement, ils croient, avec nous que sa dévotion, toujours pesistante, envers MARIE, la sauvera encore et qu'elle méritera, après la terrible épreuve, comme auparavant, d'être " La Fille aînée de l'Eglise ! "

(A suivre)

Petit questionnaire des Annales

—Question. Peut-on envoyer dans nos lettres aux Annales de l'argent en papier ou en métal ?

—Réponse. Ne jamais envoyer de l'argent dans vos lettres, à moins que celles-ci ne soient *enregistrées*.

—Q. Quelle est la meilleure manière de faire parvenir de l'argent aux Annales ?

R. La meilleure manière est de l'envoyer par mandat de poste (money order) ou bon de poste (postal note) ou chèque de banque.

—Q. Peut-on envoyer des timbres-postes ?

—R. Autant que possible ne jamais envoyer de timbres-poste.

—Q. Comment peut-on savoir si notre argent a été reçu par les Annales ?

—R. Le Directeur répond d'ordinaire *courrier par courrier* c'est-à-dire le jour même ou il les reçoit, à toutes les lettres *signées*, de sorte que si, après quelques jours, vous n'avez pas reçu de réponse c'est signe que votre envoi n'est pas parvenu aux Annales.

Les lettres reçues le *samedi* n'ont pas de réponse avant le lundi suivant. Mais on répond à toutes les autres aussitôt, à moins de circonstances tout-à-fait exceptionnelles.

—Q. Que faire lorsque les Annales ne nous arrivent pas régulièrement ?

—R. En avertir le Directeur le plus tôt possible, et ne pas attendre plusieurs mois.

—Q. Quand doit-on recevoir les Annales ?

—R. Les Annales doivent vous arriver les premiers jours de chaque mois, au plus tard le 4 ou le 5.

Le vénérable Mgr de Laval

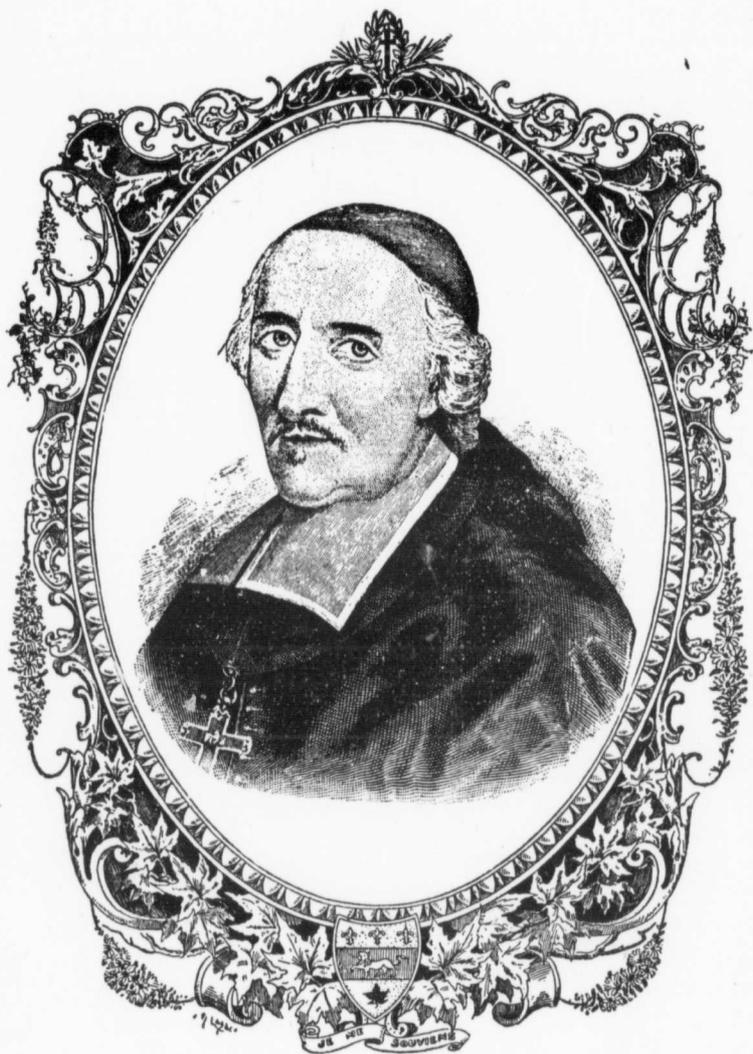
Premier Evêque de Québec 1622-1708

Monseigneur de Laval ! grande et noble figure, saint prélat, homme de caractère et de génie !

On l'a appelé l'apôtre du Canada, le Père de la Nouvelle-France, le saint. Mgr de Laval à bien mérité chacune de ces appellations, qui, au XVIII^e siècle, reflétaient l'opinion commune à son endroit, car il fut à la fois apôtre, père et saint, à un degré suréminent.

C'est à cause de son grand amour pour Dieu et la religion catholique qu'il accepta la charge pénible et difficile de Vicaire Apostolique des missions de la Nouvelle-France. C'est ici, sur les plages du St-Laurent, que son zèle apostolique s'est manifesté d'une manière héroïque, pendant cinquante ans ; zèle envers ses administrés, prêtres et laïques, religieux et religieuses ; zèle pour l'extension du règne de Dieu au sein des bourgades sauvages ; zèle pour la multiplication des paroisses et leur solide organisation ; zèle en faveur de l'éducation, dans toutes les branches de l'activité humaine ; zèle enfin pour défendre les droits de l'Eglise, s'ils venaient en conflit avec les exigences de l'état civil.

Mgr de Montmorency de Laval fournit des preuves surabondantes de ce zèle qui domine tout et fait face à toutes les situations. Dès son arrivée en Canada, il voulut se renseigner sur l'état de sa nouvelle église. Pour parvenir à ce légitime résultat, il ne craignait pas d'entreprendre la visite des paroisses de son vicariat apostolique, grand par l'étendue, mais peu habité et d'un accès assez difficile. Pas de chemins carrossables pour se transporter d'un lieu à l'autre ; il dut ainsi s'exposer aux périls de la navigation dans des chaloupes étroites et peu confortables. Bien souvent aussi il dut souffrir de la faim, se contenter de pain sec, en attendant qu'il put atteindre des endroits habités. Quelquefois il fut dans la triste nécessité de recevoir l'hospitalité des pauvres sauvages, dont on sait le genre d'existence primitif.



LE VÉNÉRABLE MONSIEUR DE LAVAL
PREMIER ÉVÊQUE DE QUÉBEC 1622-1708

Mgr de Laval fut le Père de la Nouvelle-France religieuse, tout comme Champlain l'avait été de la Nouvelle-France civile. C'est un fait indéniable que le vénérable prélat se dépensa tous les jours de sa vie pour le troupeau confié à ses soins. Que de travaux depuis le jour où il mit le pied sur le rocher de Québec jusqu'à la période ultime de sa vie ? Mgr de Laval ne s'en tenait pas strictement à ses devoirs épiscopaux ; il se faisait curé ou vicaire au besoin ; il baptisait, il confessait, il administrait les derniers sacrements aux malades, soit dans les hôpitaux, soit dans les cloîtres, soit dans les familles. Même charité dans sa conduite, lorsqu'il parcourait les campagnes pour y confirmer les enfants. Alors il laissait arriver à sa personne tous ceux qui réclamaient un conseil, ou un secours pécuniaire. Chacune de ses ouailles était une âme à sauver, et ne voyant que cette fin suprême, le saint prélat ne négligeait rien pour atteindre un but aussi désirable.

Que de labeurs de sa part pour réprimer les désordres causés par l'abus des liqueurs fortes chez les blancs aussi bien que chez les sauvages ! Aussi que de chagrins dut-il endurer, lorsqu'il se vit forcé, par l'incurie de l'autorité civile, de sévir contre les distributeurs de l'eau de feu, source de maux incroyables ! Mais en face d'un devoir à accomplir, l'évêque de Québec ne sut jamais reculer.

Mgr de Laval fut un saint. Toute sa vie est là pour prouver qu'il ne fit rien qui ne comportât un cachet de sainteté. Quelle foi chez lui ? Quelle charité pour le prochain, et aussi combien grand son amour pour Dieu ? Sa confiance en Dieu était telle, qu'il ne croyait aucune entreprise qu'il ne pût faire sans espoir de succès. Que d'œuvres aussi commencées sans ressources apparentes, et menées à bonne fin, grâce à cette confiance, dans le secours d'en-haut ! Que d'autres, qui semblaient d'avance condamnées à périr ou à disparaître, reprirent vigueur sous l'impulsion prestigieuse du vénérable prélat, malgré son évangélique pauvreté !

La pauvreté, en effet, fut une des vertus qui brillèrent le plus héroïquement chez lui. Les quelques biens qu'il avait acquis en Canada, il les donna tout entiers au séminaire de

Québec, sans rien s'en réserver pour lui-même. Non seulement il donna ce qu'il possédait, mais encore ce qu'il pouvait acquérir par la suite. Il est difficile de se familiariser avec un pareil dénûment. Ses petites ressources étaient consacrées aux pauvres, mais, pour lui-même, rien. Lorsqu'il mourut, on trouva sa bourse vide, il avait tout donné jusqu'au dernier sou.

Une autre éminente vertu pratiquée par Mgr de Laval tout le temps de sa vie, fut la mortification ou la pénitence. Il portait un cilice, il mangeait peu, il jeûnait tous les matins. Au séminaire, où il résidait dans une pauvre petite chambre, il était le premier debout comme il était le dernier à se coucher. Sa première visite était pour sa cathédrale ; il s'assurait que tout y fût tenu en bon ordre, visitant jusqu'aux bénitiers. Il travaillait tout le jour sans aucune relâche, ne se servant que d'une chaise des moins confortables. Là il recevait les visiteurs, entre autres les membres de son clergé pour lequel il avait une affection particulière. Les plus pauvrement vêtus recevaient de leur évêque le plus bel accueil, tant il aimait que la noble vertu de mortification se répandit dans son diocèse. Son exemple devait produire d'heureux résultats, et l'on se plaît à rappeler que le clergé canadien, du temps de Mgr de Laval, était l'image fidèle du clergé de la primitive Église. Cet esprit de pauvreté et de mortification fut poussé si loin, qu'au dire de M. Bertrand de la Tour, ancien curé de Québec et contemporain du vénérable prélat, il fut longtemps question de savoir s'il ne serait pas plus conforme aux vues de la Providence de ne posséder aucun bien. De là cette règle, qui a prévalu pendant de longues années, de tout confier au séminaire pour qu'il fût le seul administrateur des revenus des cures, casuels, etc.

L'humilité de Mgr de Laval ne brillait pas d'un moins vif éclat que sa mortification. "Comment aurait-il goûté les honneurs du siècle ?" s'écriait M. de la Colombière, "dans ce diocèse, qui n'a pas senti et éprouvé l'opposition extraordinaire qu'il avait aux louanges ? L'a-t-on jamais pu louer impunément ? Que n'a-t-il pas fait, que n'a-t-il pas dit pour rompre les dessins qu'on avait de rendre quelque hommage à sa

vertu? Si je n'étais rassuré par le Saint-Esprit qui loue les justes quand ils sont hors de danger de cesser de l'être, et qui, par l'ordre de l'église, m'ouvre la bouche pour adoucir la douleur de tant d'enfants qui ont perdu leur père, je craindrais que le corps de ce prélat, qui est déposé devant cet autel, ne se ranimât et que sa langue ne reprit l'usage de la parole pour me faire des plaintes amères de ce que je fais après sa mort ce qu'il n'a pu souffrir durant sa vie."

Mgr de Laval abhorrait le péché comme le pire de tous les maux ; il se tenait même en gare contre les moindres défauts. Aussi se confessait-il tous les jours avant de dire la messe. Il exerçait la plus grande vigilance sur ses paroles et sur ses actes. Sa grande piété l'aidait puissamment à éviter même les plus légères imperfections. Ceux qui l'on connu et suivi de près, ont écrit qu'il était impossible d'exprimer la ferveur de ses prières, la multiplicité de ses oraisons jaculatoires. Quand il entrait en oraison, les yeux et les mains levés vers le ciel, il était impossible de ne pas s'apercevoir que son cœur était tout embrasé des ardeurs de l'amour divin. Les assistants ne pouvaient retenir leurs larmes, et tous se sentaient portés à aimer Dieu davantage. Le prélat priaît souvent et longuement, même durant la nuit, sans tenir aucun compte de la maladie ou des souffrances qui accablèrent son corps à la suite de ses courses multipliées à travers son diocèse, par les froids les plus rigoureux et au milieu de privations de tous genres.

Mgr de Montmorency-Laval était arrivé à Québec vers le milieu de juin 1659, Québec existait depuis cinquante ans, et durant cette phase de notre histoire, si bien appelée la période héroïque, les Jésuites avaient pourvu seuls, depuis 1632, aux besoins spirituels de la colonie. Il fallait que cet état de choses vint tôt ou tard à changer ; les Jésuites eux-mêmes désiraient la présence d'un évêque. Mgr de Pétrée se mit aussitôt à l'œuvre. Il ouvrit tout d'abord un grand séminaire (1663), où se formerait son clergé, et cinq ans plus tard, 1668, il fonda un petit séminaire, où la jeunesse viendrait s'instruire et se vouerait ensuite à la carrière pour laquelle elle se sentirait plus d'aptitudes, mais plus particulièrement à l'état ecclésiast-

tique, but de cette fondation. Mais ce ne fut qu'en 1678 que le saint prélat pût réussir à ériger un bâtiment convenable pour y loger ses prêtres, ses ecclésiastiques et les élèves du petit séminaire. Celui-ci n'ouvrit même ses portes que le 9 octobre 1688.

En 1701—le 25 novembre—le feu réduisit en cendres ce séminaire, fruit de tant de labeurs et de dépenses.

Quatre ans plus tard, un autre incendie sembla anéantir les plus chères espérances de l'évêque. Mais les citoyens vinrent à son secours, et lorsque Mgr de Laval retourna à Dieu, il eut la consolation de laisser un séminaire neuf qui, cette fois, devait durer bien longtemps.

Il serait trop long de raconter les pénibles travaux de cet homme de Dieu, et surtout de les apprécier à leur juste valeur. Ce qui ressort de la vérité historique, c'est qu'il vida sa bourse et usa sa santé pour le bien de l'Église du Canada. Quelle que soit l'opinion que l'on entretienne sur certains de ses actes administratifs, il est hors de doute que toutes ses œuvres, prises dans leur ensemble, lui furent inspirées par le désir de sanctifier les ouailles confiées à ses soins.

L'Église du Canada était encore dans l'enfance ; tout était à créer, à organiser, lorsque l'évêque de Pétrée vint au Canada. Il sut créer, il sut organiser, d'après des procédés qui ne manquaient, ni de sagesse, ni d'habileté, ni de sincérité dans leur conception. Lorsque le prélat se démit de ses fonctions, en 1688, le Canada religieux avait fait des progrès étonnants. Les communautés des Ursulines et des Hospitalières, fondées depuis cinquante ans, travaillaient avec fruit, chacune dans sa sphère propre, les premières, à donner à la société des jeunes filles instruites et imbues d'idées saines, les secondes, à soulager les misères de notre pauvre humanité souffrante.

Le séminaire devait au prélat son existence pour de longues années à venir.

Les Récollets, appelés en 1670, à renouer la chaîne interrompue de leurs anciennes années d'apostolat (1615-29), remplissaient leur rôle de missionnaire.

Les Jésuites continuaient toujours à instruire la jeunesse dans leur collège fondé depuis plus de cinquante ans.

Mgr de Laval avait réussi à tout mettre sur un bon pied, et lorsque l'abbé de Saint-Vallier vint à Québec pour se rendre compte *de visu* de l'état de la colonie, il trouva l'organisation religieuse en si bonne voie, qu'il fit un aveu précieux à recueillir : " Je m'estimerais heureux, dit-il, si je pouvais soutenir le bien que Mgr de Québec (Mgr de Laval) avait établi avec tant de bénédiction et tant de peine pendant trente années."

Mgr de Laval disparut de la scène du monde le 6 mai 1708. Quoiqu'il eût, depuis plusieurs années déjà, abandonné les rênes du pouvoir à Mgr de Saint-Vallier, le noble et saint évêque n'avait jamais cessé de porter de l'intérêt aux affaires religieuses de la colonie, de sorte que sa vie fut utile aux autres jusqu'à la fin. Il mourut comme meurent les saints, doucement, la joie au cœur et sur la figure, n'ayant aucune préoccupation des choses extérieures. Sa grande réputation de sainteté n'a fait que s'accroître après sa mort, et l'on peut espérer aujourd'hui, que bientôt son nom sera placé par l'Eglise en tête de la liste des saints du Canada.

N. E. DIONNE.

Le chauffeur Michel

Quel dur métier que celui de chauffeur ? Métier sans gloire et sans loisirs ; métier où l'intelligence humaine n'a aucune part ; métier où la petite flamme allumée par Dieu en chacun de nous semble brûler en vain !

Et pourtant il fallait voir Michel sur sa locomotive ! Avec quelle ardeur il prenait le charbon sur sa large pelle de fer et le jetait dans sa fournaise ! Avec quel zèle il exécutait tous les ordres du mécanicien ! Avec quelle attention il veillait à la provision de combustible et d'eau ! Avec quelle exactitude il remplissait toutes ses fonctions.

C'est un employé modèle, disait souvent l'inspecteur ; si la compagnie en avait beaucoup comme lui, elle ferait de bonnes affaires.

—C'est vrai, monsieur l'inspecteur, disait le chef de gare ; malheureusement Michel est un oiseau rare. Oiseau rare, en effet, car jamais Michel

ne manquait à l'appel, jamais Michel ne s'absentait, jamais Michel n'était malade.

On lui confiait parfois des travaux auxquels il n'était pas tenu ; Michel ne refusait jamais son concours.

Aussi était-il aimé de tous ses chefs. Les directeurs des différents services, chefs et sous-chefs de gare, contrôleurs et surveillants lui faisaient, en passant près de lui, de petits signes d'amitié, et quand les mécaniciens prenaient le service avec lui, on les entendait dire en souriant :

— Tout ira bien : c'est Michel qui chauffe !

Un beau jour, une nouvelle ligne fut percée, coupant perpendiculairement l'ancienne. La gare à laquelle était spécialement attaché Michel devenait plus importante. On établit un service de nuit pour les nouveaux trains et l'on chercha d'autres employés, afin de créer deux escouades, l'escouade de jour et l'escouade de nuit.

Vers dix heures, Michel, quitta sa locomotive, et s'approcha timidement du chef de gare en roulant sa casquette de cuir entre ses doigts.

Le chef de gare sourit en l'apercevant. Il était si drôle, en effet, avec ses yeux baissés, sa longue barbe et son visage noir de fumée, et son air inquiet et embarrassé.

— Que voulez-vous, mon brave Michel ? demanda le chef de gare.

— Monsieur, dit Michel, il paraît qu'il va y avoir un service de nuit ?

— Oui, dès ce soir.

— S'il y avait moyen, monsieur le chef de gare je voudrais en faire partie.

— Comment Michel, vous voudriez faire à la fois service de jour et service de nuit ! vous vous tuerez, mon ami.

— Non, monsieur, j'aurai deux heures à minuit, entre les trains 20 et 22. Je dormirai ; cela suffira bien.

— Eh bien, soit, puisque vous le désirez. On vous payera pour les deux services. Mais vous êtes un singulier type, mon vieux Michel : on n'en voit guère comme vous.

Et c'est ainsi que le chauffeur Michel fit, de jour et de nuit, deux services sur les petites lignes de sa région. Il dormait deux heures, et s'échappait deux autres heures, tous les deux jours, vers midi, pour courir en ville.

— Où diable va-t-il ainsi ? demandait l'inspecteur avec une réelle curiosité.

— Voir sa femme, répondit le chef de gare.

— Quoi ! cet homme, ce charbon vivant, cette locomotive humaine, ce juif errant des chemins de fer a un foyer, une femme, des enfants. Ce n'est pas possible !

— Si monsieur l'inspecteur, et c'est là le secret du chauffeur ! Michel a un foyer qu'il aime, une femme qu'il aime, et quatre enfants, enfants qu'il aime . . . il faut bien les faire vivre. Comprenez-vous ?

On vit alors l'inspecteur, très ému, tourner la tête ; il fit semblant de se

frotter les yeux, donna brusquement un ordre à un employé qui passait et disparut.

—Qu'est-ce qu'il a ce soir ? se demanda le chef de gare en entrant à son bureau.

Oui ! c'est bien le secret de Michel, le chauffeur. Si Michel travaillait double, si Michel était un employé modèle, si Michel se privait de tout repos, c'est qu'il avait un foyer, une femme, des enfants qu'il aimait et qui l'aimaient, et que pauvre, dénué de toutes ressources, il fallait bien travailler pour les faire vivre.

La récompense de Michel, son unique et sa suprême joie c'était de voir, tous les deux jours à midi sa chère Marie et ses quatre chers petits courir courir à sa rencontre, en poussant des cris de joie, et l'embrasser sans souci du charbon. Et les voisins souriaient en voyant cette tendresse si naïve et si touchante.

—Sois tranquille, ma chère Marie, murmurait Michel à l'oreille de sa femme ; j'ai encore mis vingt francs ce mois-ci à la caisse d'épargne. Nous sortirons de misère, mon amie.

—Que Dieu t'entende, mon bon Michel ! répondit la femme, car la nourriture et la toilette des petits commencent à coûter cher, sans parler de l'instruction qui va bientôt commencer.

—Courage, courage ne t'inquiète pas. Vois donc, moi je travaille dur et je ne me plains pas.

Un soir pourtant, quinze jours après, Michel fut tenté de se plaindre. Il sentait à la tête une atroce douleur. La journée avait été brûlante : le chauffeur avait été frappé d'un commencement d'insolation. La fièvre le prit. Il voulut néanmoins continuer son service de nuit, malgré les instances du chef de gare, mais ses forces le trahirent et il tomba sur la voie.

—Allons, dit-il, c'est fini. Je ne suis plus bon à rien. Je vais m'en aller.

Puis il pensa aux êtres chéris dont il était l'unique gagne-pain, et une larme, la première que cet homme de fer eut versée depuis vingt ans, roula sur ses joues bronzées.

Au même instant, l'inspecteur passait :

—Vous êtes malade, Michel ? demanda-t-il avec un vif intérêt.

—Oui, monsieur, je rentre chez moi.

—Attendez un quart d'heure dans les salles, vous partirez ensuite. Michel parut surpris et entra soucieux dans les salles d'attente :

—Je croyais cet homme bon, pensait-il ; pourquoi m'enlève-t-il ce quart d'heure ? Ne suis-je pas assez malheureux. Si je suis malade, qui nourrira mes enfants ? qui s'occupera d'eux ?

Quant le quart d'heure fut écoulé, Michel le chauffeur quitta la gare et gagna son domicile. Il habitait, sur la hauteur, une petite maisonnette, composée de deux pièces avec un petit jardin que sa femme entretenait de fleurs pour lui rafraîchir les yeux et l'esprit quand il quittait ses affreuses locomotives.

Michel passa, sombre, inquiet, la tête basse, dans son jardin, et brusquement ouvrit la porte.

Quelle ne fut pas sa surprise. Devant lui près de sa femme et de ses enfants, était l'inspecteur et le chef de gare, et encore un autre Monsieur que Michel ne connaissait pas, mais qui devait occuper une haute situation dans la Compagnie, à en juger par la déférence qu'on lui témoignait.

Celui-ci s'avança presque avec respect :

—Monsieur Michel, dit-il, ne vous troublez pas. Je suis chargé par la Compagnie d'une mission qui m'est douce.

Les bons serviteurs, comme vous, doivent être encouragés et récompensés. Monsieur l'inspecteur nous a fait connaître le secret de votre zèle. Ce secret ennoblit votre travail. Comme à l'armée, vous êtes à l'ordre du jour de la Compagnie. J'ai remis à votre femme un livret de la caisse des retraites à votre nom, et désormais, tranquille sur l'avenir de votre famille, vous travaillerez dans les bureaux. Donnez-moi la main, monsieur Michel, vous êtes un homme de cœur !

Le pauvre chauffeur, interdit, ému jusqu'aux larmes, ne sachant s'il rêvait tendit la main à son chef inconnu, qui la pressa affectueusement. Puis, sa femme et ses enfants se jetèrent, joyeux dans ses bras. L'inspecteur alla jouer un air sur les vitres pour dissimuler son émotion.

Au même instant, deux autres chauffeurs, camarades de Michel, entrèrent avec un gros bouquet qu'ils donnèrent à la jeune femme.

—Nous connaissons, nous aussi, madame, dirent-ils, le secret de Michel, c'est pour vous qu'il travaillait, et c'est à vous que nous avons voulu remettre le bouquet des adieux !

Quinze jours après, le chauffeur devenu garde-magasin, avec des appointements plus élevés, se rendait à son nouveau poste, tandis que l'inspecteur disait en le voyant passer :

—Il n'y a point, ici-bas, de métier vil par lui-même. C'est la noblesse du but et non le genre de travail, qui grandit l'homme et qui l'élève vers Dieu.

(REVUE DE L'ENFANT JÉSUS.)

Une Légende Evangélique

En ce temps-là Jésus, seul avec Pierre errait,
Sur la rive du lac, près de Genezareth,
A l'heure où le brûlant soleil du midi plane ;
Lorsqu'ils virent, devant une pauvre cabane,
La veuve d'un pêcheur en longs voiles de deuil,
Qui s'était tristement assise sur le seuil,
Retenant dans ses yeux la larme qui les mouille.
Pour bercer son enfant, et filer sa quenouille,
Non loin d'elle, cachés par des figuiers touffus,
Le maître et son ami voyaient sans être vus.
Soudain l'un de ces vieux dont le tombeau s'apprête,
Mendiant, qui portait un vase sur sa tête,
Vint à passer, et dit à celle qui filait :
" Femme, je dois porter ce vase plein de lait
" Chez un homme, logé dans le prochain village ;
" Mais tu le vois, je suis faible et brisé par l'âge ;
" Les maisons sont encore à plus de mille pas,
" Et je sens bien que seul je n'accomplirai pas
" Ce travail que l'on doit me payer une obole. "
—La femme se leva sans dire une parole,
Laisa sans hésiter sa quenouille de lin
Et le berceau d'osier où pleurait l'orphelin,
Prit le vase et s'en fut avec le misérable ;
Et Pierre dit : " Il faut se montrer secourable,
" Maître, mais cette femme a bien peu de raison
" D'abandonner ainsi, son fils et sa maison,
" Pour le premier venu qui s'en va sur la route ;
" A ce vieux mendiant, non loin d'ici sans doute,
" Quelque-passant eût pris son vase et l'eût porté. "
—Mais Jésus répondit à Pierre : " En vérité. "
" Lorsqu'un pauvre a pitié d'un plus pauvre, mon Père
" Veille sur sa demeure et veut qu'elle prospère.
" Cette femme a bien fait de partir sans surseoir. "
Puis ayant dit ces mots, le Seigneur vint s'asseoir
Sur le vieux banc de bois près de la pauvre hutte ;
De ses divines mains pendant une minute,
Il fila la quenouille et berça le petit ;
Puis se levant, fit un signe à Pierre, et partit.
—Et quand elle revint à son logis, la veuve,
A qui de sa bonté Dieu donnait cette preuve,
Trouva, sans deviner jamais par quel ami,
Sa quenouille filée et son fils endormi.

F. COPPÉE.

“ Les Annales ”

Les Annales du Très-Saint Rosaire ont souhaité la bonne année à leurs abonnés dans le numéro de janvier. Elles ont l'espoir, presque la certitude que “ N.-D. de partout ” a terminé la distribution de ses étrennes ; que chacune et chacun a reçu la sienne, et qu'elle lui servira toute l'année.

“ L'Étrenne ” en effet signifiait autrefois ces présages favorables, messagers anticipés du bonheur de l'année, et quand les Annales affirment que “ Notre-Dame de partout ” a terminé la distribution de ses étrennes, elles veulent dire que “ ce présage favorable ” est apparu à nos abonnés, que l'année 1906 s'est annoncée riche de mérites, de joie, de bonheur, de vie surnaturelle.

“ Les Annales ” offrent aussi un autre genre d'étrennes à leurs zélateurs et zélatrices ; ce sont les primes suivantes, l'humble tribut de reconnaissance pour les nouveaux abonnements qui leur sont adressés. La voici, dans l'ordre que d'aucuns connaissent déjà, et qui bientôt, sans doute sera complètement changé :

1. Pour chaque abonnement nouveau, à 50 cents, une belle grande chromolithographie, soit du Sacré-Cœur, soit de Notre-Dame du T.-S. Rosaire, au choix du correspondant.

2. Pour deux abonnements nouveaux, toujours à 50 cents, les deux chromolithographies.

3. Pour quatre abonnements nouveaux, toujours à 50 cents, une magnifique plaque sauvegarde.

4. Pour six abonnements nouveaux, toujours à 50 cents, une magnifique statue de Notre-Dame du Cap, en métal, sur piedestal, statue dorée et argentée.

5. Pour huit abonnements nouveaux, toujours à 50 cents, une belle image, sous verre coloré, soit de Notre-Dame du T.-S. Rosaire, soit du Sacré-Cœur, de saint Anfoine.

6. Pour dix abonnements nouveaux, toujours à 50 cents, une gravure en aluminium, soit de Notre-Seigneur, soit de la Sainte Vierge, ou une plaque verro-typie, représentant la voie douloureuse du Cap.

7. Pour quinze abonnements nouveaux, toujours à 50 cents, une superbe image métallique avec un cadre d'acajou.

Que tous les amis de Notre-Dame du Cap se mettent résolument à l'œuvre !

Les Annales se permettent aussi parfois de varier quelques-unes de ces primes, et d'adresser quelque autre présent, qu'elles croient être plus désiré, et qui sera reçu avec plus de satisfaction.

Prières et Actions de Graces

St-Ambroise.—Veuillez s'il vous plait avoir la bonté de publier ceci dans les Annales du Rosaire. Mille remerciements à N.-D. du Rosaire, à la bonne Ste-Anne pour amélioration dans une maladie inquiétante après promesse de publication.—E. M.

Voici 50cts. pour une messe d'actions de grâce pour une autre faveur et 50cts. pour orner le sanctuaire du Cap, veuillez recommander ma vocation aux prières.

St-Léon.—Ma petite fille souffrait depuis longtemps d'un mal d'oreilles, après avoir fait un pèlerinage au Cap et différentes prières à cette intention j'ai obtenu sa guérison complètement. Amour et reconnaissance à notre bonne Mère du ciel.—Dme A. P.—Abonnée.

Ste-Gertrude.—Je viens vous demander si vous voulez avoir la bonté de faire inscrire dans les Annales ma guérison. J'étais prise de la dyspepsie, je ne pouvais plus manger et depuis mon pèlerinage au Cap il s'est opéré un grand changement et c'est pourquoi je m'acquitte de ma promesse.

Notre-Dame, Mont-Carmel.—Je viens remercier Notre-Dame du Cap pour des faveurs obtenues et lui demander de continuer sa divine protection. Off. 50cts.—Fille d'une abonnée.

North Stukeley.—Ci-inclus offrande promise par Mde Joseph Sicotte au sanctuaire du Cap pour remercier cette grande protectrice de faveurs obtenues par son intercession. Off. 50cts.

Lowell-Mass.—Remerciement à N.-D. du Rosaire pour une grâce obtenue après promesse de publication.—Melle V. C.

L'Assomption.—J'ai été heureusement exaucée, je m'acquitte envers cette bonne Mère du Rosaire. Vous trouverez donc Révérend Père, ci-inclus une piastre en mandats-poste.

Nicolet.—Aidez-moi à remercier N.-D. du T.-S. Rosaire pour la protection qu'elle m'a accordée après promesse d'une offrande pour orner son sanctuaire. Ci-inclus 25cts.—Une abonnée reconnaissante.

—Une abonnée remercie N.-D. du Cap pour plusieurs faveurs obtenues par son intercession. S'il vous plait de publier ces deux témoignages de reconnaissance dans vos Annales.

Lowell.—Je m'acquitte avec reconnaissance de la promesse que j'ai faite de faire publier dans les Annales une guérison obtenue par l'intercession de N.-D. du Très-Saint Rosaire et St-Vincent Ferie.—Une abonnée.

St-Jean Port-Joli.—J'envoie 50cts pour une basse messe et je remercie N.-D. du Rosaire pour des grandes grâces reçues, et lui demande de nouvelles faveurs.—Mde A. Y. D.

St-Didace.—Je vous envoie 50cts pour une messe en l'honneur de N.-D. du T. S. Rosaire en remerciement d'une grâce obtenue avec promesse de faire publier dans les Annales.—V. P.

Webster Mass.—Mille remerciements à N.-D. du T. S. Rosaire pour une guérison obtenue après une promesse de faire insérer dans les Annales.—Une abonnée.

Aston Station.—Remerciement à N.-D. du Rosaire pour grâce obtenue et pour de nouvelles faveurs avec promesse de publier, off. 50cts.—E. D.

St-Narcisse.—Veuillez, s'il vous plait, publier dans vos Annales : Mille remerciements à St-Antoine de Padoue, à St-Joseph et à St-Expédit pour une faveur que nous demandions depuis plusieurs mois. Nous devons

aussi plusieurs faveurs reçues par l'intercession de N.-D. du T. S. Rosaire que l'on invoque jamais en vain.—Un abonné.

Hull.—J'ai été bien malade le mois de février passé, j'étais à la dernière extrémité. J'ai promis si je revenais à la santé que je donnerais \$2.00 à Notre-Dame du Cap, et les voici, je suis très bien.

—Je vous prie de publier dans Annales comme ceci, que j'ai promis à Notre-Dame du Très Saint Rosaire que si elle m'exauçait que je le ferai publier dans les Annales : elle m'a exaucée, mon mari est beaucoup mieux et j'espère bien qu'il va continuer.—Une abonnée.

Campbelton.—Seriez-vous assez bon de faire imprimer dans les Annales ce qui suit : Mille remerciements à Notre-Dame du T. S. Rosaire pour plusieurs grandes faveurs obtenues après promesse de faire publier. Que cette bonne Mère me pardonne d'avoir retardé à le faire.—Une abonnée.

—Je remercie Notre-Dame du Très Saint Rosaire d'une grande grâce obtenue à un de mes frères après l'avoir abonné à la messe du perpétuel secours.—Anonyme.

Chicopée.—S'il vous plaît de remercier Notre-Dame du Rosaire dans vos Annales pour une faveur obtenue demandée par ma fille. Merci mille fois Notre-Dame du Rosaire !!

Grand'Mère.—Remerciements à Notre-Dame du Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues après promesse de publier dans les Annales.—Famille B.

St-Léon.—Mille remerciements à Notre-Dame du Cap pour plusieurs faveurs obtenues entre autres celle de m'avoir guérie d'une maladie qui promettait de se prolonger assez longtemps. Ci-inclus 10cts. en actions de grâces pour les bontés de cette bonne Mère.

—S'il vous plaît inscrire dans les Annales du Très-Saint Rosaire une grâce obtenue après une promesse faite de la publier dans les Annales.—Un abonné.—H. P.

Adams-Mass.—Remerciements pour deux faveurs obtenues.—Mde A. G.

Louiseville.—Je dois plus d'un remerciement à Notre-Dame du Rosaire pour grandes grâces obtenues avec promesse de publier. Mille actions de grâces à notre Bonne Mère.—Mde A. G.

Portneuf.—Je compte sur votre bienveillance pour publier dans vos Annales du St Rosaire. Je me recommande instamment à Notre-Dame du St Rosaire, à St-Joseph, à la Bonne Ste-Anne, au bienheureux Gérard Majeila pour obtenir deux grâces bien importantes. Je commence une neuvaine ces jours-ci, promettant une messe basse d'actions de grâces applicable aux âmes les plus délaissées, et de le faire publier dans les Annales et de m'y abonner. off. 10c.

Lac aux Sables.—C'est pour vous dire que j'ai promis de m'abonner aux Annales du St-Rosaire si j'étais guéri d'une grave maladie, et j'ai été exaucé, je vous prie de le faire publier dans vos Annales et je remercie la Ste-Vierge de cette faveur.

St-Johnsbury.—Mille remerciements à N.-D. du T.-S. Rosaire et à la bonne Ste-Anne pour avoir obtenu beaucoup de soulagement, après promesse de publication dans les Annales du T.-S. Rosaire, et me recommandant de nouveau aux prières qui se font dans le pieux sanctuaire du Cap, afin d'obtenir ma parfaite guérison.—M. A. B.

St-François du Lac.—Voulez-vous publier dans votre prochain numéro : Une action de grâce et remerciements à Notre Mère du Rosaire pour avoir décidé une question importante après neuvaine et promesse de publication.—Une abonnée.

St-Henri, Lévis.—Abonnement aux Annales en reconnaissance d'une guérison obtenue.—Mlle C. B.

Ile Baptiste.—Remerciements pour faveur obtenue.—J..M.

—Autre remerciement pour faveur obtenue.—P. M.

Cap de la Madeleine.—Je remercie notre bonne Mère de m'avoir guéri d'un mal de tête, après avoir promis de faire publier dans les Annales je fus guéri. Amour et reconnaissance à cette bonne Mère.—J. L.

St-Alexandre.—Remerciements à la Ste-Vierge pour la guérison de deux de mes filles dont l'une avait un mal d'yeux qu'aucun remède ne pouvait soulager, elle a été guérie après une neuvaine et promesse de publier dans les Annales.—Mde N. D.

—Mille remerciements à Notre-Dame du Très-Saint Rosaire et saint Ignace pour avoir été guérie d'un mal de jambe après une promesse de faire insérer dans les Annales je vous envoie 20 centins pour orner votre sanctuaire.—Une abonnée.

St-Bernabé.—Veuillez faire imprimer dans les Annales ce qui suit : J'ai une petite fille dont ses dents percent et elle est bien malade et ayant fait usage des roses bénites elle a obtenu un grand soulagement.

Les Saules.—Voulez-vous avoir la bonté de faire inscrire dans les Annales du Très-S. Rosaire un grand remerciement pour faveur obtenue et aussi pour une demande très importante si c'est la sainte volonté du bon Dieu, voici dix cents pour promesse que j'ai faite.—Une abonnée.

Lac aux Sables.—Deux guérisons par l'intercession de Notre-Dame du Cap après promesse de faire publier dans les Annales. Grand remerciement.—Une abonnée.

Cap de la Madelaine.—Actions de grâces pour la guérison de mon garçon après s'être recommandé à N.-D., et promis insertion dans les Annales. Off. 50cts. pour messe.—L. D.

Yamachiche.—Remerciements à N.-D. du Rosaire pour des grâces obtenus après promesse de publier.—Mde J. L.

St-Alexis.—Mille remerciements à Notre-Dame du Très-S. Rosaire pour une faveur obtenue en pramettant un don au sanctuaire de 75cts.—A. L. Que Notre-Dame du St-Rosaire continue de nous protéger dans tous nos entreprises.

St-Pierre les Becquets.—Une mère de famille remercie la Sainte Vierge la guérison de son enfant après avoir fait la promesse dans les Annales. O ma bonne Mère du ciel merci.—Dame B. P. H.

St-Maurice.—Je remercie Notre-Dame du Rosaire de m'avoir accordé un bon examen.—J. M.

—Je remercie St Gérard et Notre-Dame du Rosaire de m'avoir obtenu une grâce que je désirais ardemment.—Mde E. M.

St-Michel.—Ci-inclu un bon de poste au montant de 50cts pour une messe en l'honneur de Notre-Dame du T.-S. Rosaire pour la remercier de sa bonté envers moi et pour lui demander de nouvelles grâces.

Saint-Pacome.—Je remercie Notre-Dame du T. S. Rosaire pour guérison d'une maladie grave après avoir promis de le faire publier dans vos Annales.

Je la remercie pour plusieurs autres faveurs obtenues et je lui demande de nous continuer sa protection et ses faveurs. Ci-inclus 50cts pour une messe basse.—Mde D. L.

Deschambault.—Je viens remercier la bonne Ste Anne et Notre-Dame du T. S. Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues, après avoir promis de le faire publier dans les Annales du Rosaire, s'il vous plaît.—Mde C. B.

Champlain.—Remerciements pour faveur obtenue. Off. 10 cents pour brûler une lampe au saint Sépulchre.

Trois-Rivières.—Je dois mille remerciements à la Vierge du Rosaire pour la protection qu'elle m'a accordée dans une maladie dangereuse. Je lui demande de nouveau sa protection.—Mde J. S. P.

Hubbell.—Après promesse de faire publier, j'ai obtenu par N.-D. du T.-S. Rosaire et St-Michel, a une grande faveur. En remerciement je désire m'abonner aux Annales. J'inclus \$1.00 dans cette lettre, 50 cents pour mon abonnement et 50cts. pour une messe afin d'obtenir une autre faveur que je sollicite de tout cœur.

Stanford.—Inclus 50cts. offrande au sanctuaire du Cap pour faveurs obtenues.

Québec.—Vous trouverez sous ce pli 40 centins pour une neuvaine de lampes dans le sanctuaire de N.-D. du Rosaire pour obtenir des grâces spirituelles et temporelles, et surtout la guérison d'un malade espérant que cette bonne Mère du ciel exaucera mes humbles prières, et me continuera sa bienveillante protection. Veuillez s'il vous plaît accuser réception en insérant dans les Annales de ce mois.—Dame E. C., une abonnée.

Ottawa.—Sous ce pli vous trouverez 50 centins pour accomplir ma promesse, je souffrais d'un mal de gorge très grave, je promis à Notre-Dame du St-Rosaire si elle me soulageait de donner 25cts pour sa chapelle et 25cts pour le luminaire, ma gorge ne me fait plus souffrir. Bien heureuse de m'acquitter.—Une abonnée.

Scott Junction.—Vous trouverez ci-inclu un bon postal de 50 centins pour dire un messe basse dans votre Sanctuaire, en action de grâce pour une faveur obtenue.

Ste-Sophie de Levrard.—Veuillez s'il vous plaît publier dans vos Annales le témoignage qui suit :

Depuis longtemps, j'avais les mains engourdis, et cela me faisait beaucoup souffrir. Après avoir beaucoup prié et avoir promis une offrande, un pèlerinage à Notre-Dame du Cap et insertion je fus guérie.—Mde W. T.

Veuillez aussi recommander aux prières de Notre-Dame du Rosaire. Deux personnes en voyage. Une personne pour sa vocation. Une autre personne qui demande sa guérison. Une autre pour grâces temporelles.

St-Raymond.—Veuillez, s'il vous plaît, inscrire dans vos Annales mes sincères remerciements à Notre-Dame du Rosaire, pour une grâce obtenue après avoir promis de faire publier dans les Annales.—Une enfant de Marie.

Sorel.—I enclose a dollar, fifty cents (\$1.50) after being exhausted of a special favor place mention in Annals and thank our Lady for me and I recommend myself and family to Her protection.—Mde E. V. J. H.

Manchester, New-Hampshire.—Je vous envoie 50 cents pour une messe basse en l'honneur de N.-D. du Rosaire pour soulagement obtenu dans une longue maladie.

—Un père de famille qui néglige ses devoirs religieux et s'adonne à la boisson.

Iberville.—Veuillez insérer dans vos Annales du T.-S. Rosaire une guérison pour maladie d'estomac, que la Vierge Immaculée à pu accorder à son humble serviteur, avec promesse de publier.—Une abonnée.

Duluth, Minn.—Après prières d'un mois adressé à la Sainte Famille et à tous les Saints, nous avons obtenu deux guérisons, deux de nos garçons l'un a subi une opération avec le meilleur succès, et l'autre, étant menacé de consommation, est déjà bien mieux, nous l'espérons hors de danger. Maintenant en reconnaissance, pour de si grands bienfaits, j'ai promis de publier.—Abonnée.

Labarre, Lac St-Jean.—J'inclus 50cts pour un abonnement aux Annales et vous prie de publier en remerciement d'une faveur obtenue : Un jeune

homme en voyage, qui négligeait de donner de ses nouvelles, et voilà la deuxième fois que j'obtiens par Notre-Dame du Rosaire qu'il nous donne de ses nouvelles. La première, une parente a payé un abonnement et a fait publier après avoir reçu une lettre, après avoir écrit pendant quelques mois, il a discontinué depuis 7 longs mois d'attente, aujourd'hui même j'ai reçu une lettre et je m'empresse d'accomplir ma promesse d'un abonnement avec publication.—Une abonnée.

St-Jean Deschaillons.—Je remercie St Joseph et Notre-Dame du Saint-Rosaire pour une grande faveur obtenue après avoir promis de faire publier dans les Annales.—Une abonnée.

St-Sauveur, Québec.—Je remercie Notre-Dame du Très-Saint Rosaire pour une faveur obtenue par son intercession avec promesse de la faire publier dans les Annales, offrande, cinquante centins.—Une abonnée.

Chaudière Station.—Je me recommande aux prières dans vos chères Annales pour obtenir la réussite dans une entreprise, que cette bonne Mère m'accorde ce que je lui demande, off. 10cts.—Une abonnée, mère de famille.

Lowell Mass.—Il y a quelques mois, mon petit neveu fut pris d'un mal aux oreilles, qui, au dire du médecin pouvait être long à guérir : Je m'adressai à N.-D. du Rosaire avec confiance et l'enfant fut guéri. J'avais promis (\$1.00) que vous trouverez sous ce pli, aussi promesse d'insertion.—R. B.

St-Maurice.—Veuillez inscrire ce qui suit dans les Annales du T.-S. Rosaire. Mes plus cordiaux remerciements à Notre-Dame du Rosaire pour sa charitable protection dans mes examens du Bureau. Veuillez cette douce Madonne du Cap bénir mon avenir que je mets sous son manteau protecteur. J'envoie 50 centins pour orner son sanctuaire bien-aimé et 50 centins pour une messe en actions de grâces et pour une faveur nouvelle.—A. M. B., Enfant de Marie.

Montmagny.—S'il vous plaît de faire inscrire dans les Annales du T.-S. Rosaire ce qui suit : J'ai été guérie d'une inflammation de poumons l'hiver dernier après promesse de faire publier dans les Annales, de me ramener la santé pour pourvoir aux besoins de mes enfants et à mes occupations.—Vve N.F.

Manchester.—Je vous envoie \$4.00 pour la guérison d'une maladie d'un enfant que les meilleurs médecins de la ville ne pouvaient pas guérir. La mère a promis de l'argent et aussi de le faire publier dans les Annales l'enfant n'est pas parfaitement guéri, mais beaucoup mieux.—M. G.

North Hatley.—Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour la guérison de mon père, qui maintenant se porte assez bien.—Mde P. B.

La Baie Shaw.—Vous trouverez ci-inclus la somme de \$1.00 pour basses messes en l'honneur de la Ste-Vierge pour faveurs obtenues avec promesse de faire publier dans les Annales ; s'il vous plaît de m'acquitter le plus tôt possible.—Une abonnée.

ChAMPLAIN.—Je remercie N.-D. du Rosaire pour une grâce obtenue après avoir promis de faire brûler deux cierges et l'autre pour connaître ma vocation et recouvrir la santé et si je suis exaucée j'enverrai aussitôt rétable 25cts.—Une protégée de Marie.

Napierville.—S'il vous plaît de publier dans vos Annales du Très-Saint Rosaire deux grandes faveurs obtenues avec promesse de faire publier. Il y a quelques années j'ai été malade et je crois que pour obtenir ma guérison j'avais promis de la faire publier et que j'aurais oublié cette pro-

messe je suis encore malade de la même manière. Je me recommande à Notre-Dame du Très-Saint Rosaire et j'espère avec une ferme confiance qu'elle ne m'abandonnera pas, je lui promets que je lui serai très reconnaissante, je voulais le faire publier dans les Annales de Sainte-Anne mais je crois que ça ne fera pas de différence.—Une abonnée.

St-Sauveur.—Veuillez remercier N. D. du Rosaire pour avoir guéri mon père et une autre grâce obtenue après promesse de publication.—Une abonnée.

Calumet.—J'étais bien malade et dans mes souffrances je me suis recommandé à N.-D. du T.-S. Rosaire de me guérir ; je me suis senti tout de suite soulagé, de sorte que j'ai promis un abonnement aux Annales et une neuvaine, et la promesse de faire publier dans les Annales. Aujourd'hui je suis complètement guéri et je remercie mille fois Notre-Dame du Très-Saint Rosaire.—D. O. R.

St-Narcisse.—Je suis heureuse aujourd'hui de pouvoir m'acquitter de ma promesse. Ma petite fille Clara âgée de deux ans et demi ayant bu du caustique ne pouvait garder aucune nourriture, si ce n'est qu'un peu de lait qu'elle pouvait avaler avec beaucoup de difficulté, et encore bien souvent, elle ne pouvait le garder. Je me décourageais de voir mon enfant depuis deux grands mois comme cela. Dans ma désolation, je menai ma petite fille à Monsieur le Curé qui la bénit et m'encouragea en me disant de confier tout à Notre-Dame du St Rosaire, de lui consacrer ma chère enfant avec promesse de lui faire porter le bleu un certain nombre d'années, et si ma petite fille devenait mieux, le faire inscrire dans les Annales pour la plus grande gloire de Celle qu'on invoque jamais en vain. Quelques jours après ma fille mangeait et digérait bien. Mde B. R.

Mont-Carmel.—Une enfant de deux ans était gravement brûlée, on la recommanda à Notre-Dame du Très-Saint Rosaire et aujourd'hui elle est entièrement rétablie.—E. D.

—Merci à Notre-Dame du Très-Saint Rosaire pour la guérison d'une névralgie cérébrale très forte et très dangereuse.—Mlle G. D.

—Voyant mon époux en danger de mort et dégoûtée des médecins, je m'adressais à Notre-Dame du Très-Saint Rosaire que si j'obtenais sa guérison que je le ferais inscrire dans les Annales et je remercie de tout mon cœur Notre-Dame du Très-Saint Rosaire ; il est bien et j'espère qu'il continuera à prendre du mieux.—A. D.

Forges Radnor.—Veuillez inscrire dans vos Annales que mon mari souffrait beaucoup du mal de reins ; après avoir prié cette bonne Mère du Rosaire et avoir fait dire une messe basse en son honneur pour les âmes du purgatoire il a presque obtenu sa guérison et je prie bien cette bonne Mère de bien continuer ses faveurs.—M. P. B.

Lac aux Sables.—Je vous envoie vingt-cinq cents pour orner le sanctuaire en actions de grâces à cette bonne Reine du Très-Saint Rosaire et lui demande de toujours continuer sur moi sa sainte protection.—Une abonnée.

St-Tite.—J'avais il y a deux ans une de mes belle-sœur dangereusement malade, mais après avoir prié et fait beaucoup prier, elle est revenue à la santé. J'avais fait une promesse à Notre-Dame, mais je fus assez négligente que j'ai oublié mon devoir. Elle est retombée malade et aujourd'hui, je reconnais ma négligence, mais c'est encore le cœur plein de reconnaissance et en lui demandant pardon que je viens accomplir ma promesse. Amour, gloire, reconnaissance à cette Reine du Rosaire.—Une abonnée.

St-Stanislas.—L'été dernier trois de mes garçons ont eu les fièvres typhoïdes et le reste de ma famille a été préservé de cette maladie par la promesse de le faire inscrire dans vos Annales du T.-S. Rosaire.—Abonnée.

Ste-Clothilde.—S'il vous plaît inscrire dans les Annales du T. S. Rosaire ce qui suit : J'ai promis à la Ste Vierge si j'obtenais une heureuse délivrance de réciter le rosaire pendant quinze jours, et de le faire publier dans les Annales. J'ai obtenu ce que j'ai demandé, et aussi la guérison d'un mal de doigts.—D. S. C.

St-Huges.—Je désire encore de renouveler l'abonnement de vos chères Annales. J'envoie une piastre, 50cts. pour l'abonnement et l'autre 50cts. pour une messe en même temps. Je vous prie de bien vouloir publier dans vos Annales une faveur accordée par l'intercession de N.-D. du T.-S. Rosaire.—Mlle M.

Maskinongé.—Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour ma guérison obtenue avec promesse d'insertion dans les Annales et j'espère qu'elle ne m'oubliera pas dans bien d'autres entreprises.—Une abonnée.

Hickson North Dakota.—Mille remerciements à Notre-Dame du Très Saint Rosaire après promesse que si mon mari abandonnait la boisson de faire inscrire dans les Annales de payer une grande messe de faire un pèlerinage à son sanctuaire à Notre-Dame du Cap en faveur obtenue.—A. C.

Scott Junction.—Je vous envoie \$1.00 pour le sanctuaire en action de grâce à N.-D. du St-Rosaire pour ma guérison atteinte d'une maladie au sein qui disparut après l'intercession de cette bonne Mère et promesse de faire publier dans les Annales et lui faire un pèlerinage. Merci et reconnaissance à N.-D. du St-Rosaire.—Dme J. B. G.

Yamachiche.—Aidez-moi à remercier N.-D. du Rosaire pour la protection qu'elle m'a accordée dans une maladie dangereuse. Après avoir promis de faire un pèlerinage au Cap et de réciter mon rosaire tous les jours tout le temps possible. Je vous envoie 10cts pour faire brûler une lampe, invoquons cette bonne mère sans cesse. Je lui promets aussi de payer une messe en son honneur au Cap de la Madeleine, une neuvaine en son honneur et une à St Antoine de Padoue, je suis guérie grâce à cette bonne Mère qu'on invoque jamais en vain.—Mlle V. G.

Ste-Sophie de Levrard.—Je viens m'acquitter d'une dette de reconnaissance en remerciant N.-D. du Rosaire pour la prompte guérison de mon petit-fils. Je demande encore une nouvelle faveur à N.-D. du Rosaire.—A. B.

Montréal.—Veuillez inscrire deux guérisons obtenues après promesse faite de publier. Recommandation aux prières des abonnés, pour le bien spirituel et temporel de ma famille : la réussite *prompte* dans la vente d'une propriété à la campagne.—L. M. F.

Deschambault.—Vous trouverez ci-inclus le montant de cinq dollars (\$5.00) offrande à Notre-Dame du Saint-Rosaire pour restauration : en actions de grâces pour bienfaits obtenus et sollicitez pour moi et ma famille sa protection pour l'avenir.—G. P.

Grand'Mère.—Mille remerciements à N.-D. du T.-S. Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues.—Dame E. C.—Abonnée.

Recommandations de prières à N.-D. du T. S. Rosaire

Protection d'orphelins.....	40	Malades.....	200
Vocations.....	50	Bonne mort.....	60
Familles.....	60	Conversions.....	100
Pères et mères de familles....	100	Grâces temporelles.....	200
Enfants.....	70	Grâces spirituelles.....	80
Jeunes gens.....	80	Emplois.....	15
Jeunes personnes.....	60	Heureux mariages.....	12
Institutrices et écoles.....	10	Succès dans entreprises.....	25
Elèves.....	200	Affaires importantes.....	90
Premières communions..	8	Intentions particulières.....	500
Infirmes.....	70	Ivrognes et blasphémateurs...	100

Toutes les intentions sont recommandées à la Basilique du Vœu National au Sacré-Cœur et à celle de N.-D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4^e dizaine du chapelet pour les intentions recommandées, et la 5^e dizaine pour les défunts.

Faveurs obtenues

Guérisons attribuées à N.-D. du T. S. Rosaire.....	100
Conversions....	30
Succès dans les examens.....	10
Réussite dans les affaires difficiles.....	15
Heureuse délivrance.....	9
Faveurs obtenues.....	100

Nécrologie

- M. JOSEPH AUDET, St-Anselme.
 Rev. M. ETIENNE SIMARD, St-Aubert.
 M. JOSEPH GROULX, Alfield.
 M. HONORÉ ST-PIERRE, N.-D. du Bon Conseil.
 M. ALPHONSE RAICHE, Radnor Forges.
 M. LOUIS LAFONTAINE, Trois-Rivières.
 M. DOLARD HAMEL, Winnipeg.
 M. JOSEPH RICHARD, Ste-Clothilde.
 M. ADELME BOISSONNAULT, Québec.
 Dame VITALINE LAJOIE, St-Justin.
 Dlle MARIE ELIZ. McINNES, Port Daniel-East.

Que, par la miséricorde de Dieu, leurs âmes et les âmes de tous les fidèles trépassés reposent en paix !

Deux messes seront dites chaque semaine pour les bienfaiteurs vivants et défunts, parmi lesquels nous comptons toujours les abonnés aux ANNALES.



Heures des Offices au Sanctuaire de N.-D. du Cap

La Semaine : Messes à 5½ h., 6 et 7 heures.—Vénération des Saintes Reliques et bénédiction des objets de piété à 9 h. a. m. et à 4 h. p. m.

Le Dimanche : Messes à 5½ h., 6 et 7 heures ; grand messe à 9½ h.—Vénération des Saintes Reliques et bénédiction des objets de piété à 10½ h. a. m., et à 4 h. p. m.—A 2½ h. Vêpres suivies du Salut.

Confessions : On entend les confessions le matin de 6 à 8 h., et le soir de 3 à 4 h.

Communions : La sainte communion est distribuée avant, pendant et après chaque messe.

N.-B.—Soit pour les confessions, soit pour la sainte communion, en tout temps, les pèlerins peuvent s'adresser au frère sacristain qui leur procurera un prêtre.

N. B.—Pour les triduum préparatoires aux pèlerinages, pour les missions ou retraites paroissiales, messieurs les curés peuvent s'adresser au R. P. Joseph Dozois, supérieur, Cap-de-la-Madeleine, ou au R. P. Jodoin, église St-Pierre, rue Visitation, Montréal.

AVANTAGES SPIRITUELS

Offerts aux bienfaiteurs du Sanctuaire, aux zélateurs et abonnés des

ANNALES DU T. S. ROSAIRE :

- 1.—Participation aux prières et bonnes œuvres des Missionnaires Oblats. Dans leurs communautés, une prière est faite tous les jours pour les bienfaiteurs vivants et défunts.
- 2.—Participation aux prières qui se font tous les jours dans le sanctuaire pour les vivants et les morts.
- 3.—Deux messes sont dites *chaque semaine* à l'intention des abonnés, pour les vivants et les morts. Nos abonnés peuvent appliquer à telle ou telle personne, vivante ou défunte, les mérites des 104 messes dites chaque année à leurs intentions.
- 4.—Une messe est célébrée *chaque mois* par chacun des Pères du Sanctuaire avec une intention spéciale pour nos abonnés vivants et défunts ; une communion est faite chaque mois avec la même intention, par les autres religieux de la communauté.
- 5.—Un service solennel sera célébré *chaque année*, dans la première semaine de novembre, pour les parents défunts de nos abonnés.

Les recommandations de prières, publiées dans nos ANNALES, sont envoyées à la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, l'église du Vœu National de France ; à la Basilique de Notre-Dame de Pontmain, N.-D. de la Sainte-Espérance.

HONORAIRES DES MESSES

<i>Messe basse</i>	\$0.50
<i>Grande messe</i>	3.00
<i>Messe perpétuelle</i>	0.50

On peut faire inscrire le nom des défunts ou de toute autre personne, sur le registre de la messe perpétuelle.

LAMPES

DANS LE SANCTUAIRE DE N.-D DU ROSAIRE.

Le matin, pendant les messes, le soir, pendant l'office du Rosaire :

Cinq lampes, représentant cinq mystères, une heure	\$0.10
Quinze " " les quinze " " "	0.25

Le soir, pendant l'office du Rosaire :

Cinq lampes, représentant cinq mystères, pour une neuvaine	\$0.40
Quinze " " quinze " " " "	1.20
Cinq " " cinq " pour un mois	1.25
Quinze " " quinze " " "	3.75
Cinq " " cinq " pour un an	14.00

AU SAINT-SÉPULCRE.

Une lampe par jour	\$0.05
Une lampe pour une neuvaine	0.40
Une lampe pour un mois	1.10
Une lampe pour un an	14.00